



CAP SELLERIE GÉNÉRALE

à du au

Financé par

Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Centre-Val de Loire

Orléans

Tél :

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Le titulaire de ce CAP confectionne des sièges, des habillages et des aménagements intérieurs pour les véhicules automobiles, les bateaux ou encore les avions de ligne. Dans l'ameublement, il participe à la fabrication et à la réparation des fauteuils et réalise des aménagements pour les salles de spectacle, les salles de sport. Il intervient également dans la confection de tentes, de parasols, d'articles de sport et de bâches.

L'ouvrier qualifié en sellerie générale peut travailler le bois, le cuir, le tissu, le plastique, le caoutchouc ou la fibre de verre. Il connaît parfaitement l'origine, les propriétés physiques et chimiques, les procédés de fabrication et les normes des matières qu'il emploie. Il connaît également les modes de réalisation des fils et des étoffes, ainsi que les procédés de teinture, d'impression et d'ennoblissement.

Il prépare, fabrique, débite et coupe les modèles. Il réalise des patrons, dont il définit la forme, l'agrandissement et la réduction. Il effectue des opérations de piquage, de collage, de soudage et de finition (à la main ou à la machine). Il connaît les techniques de réparation et sait reproduire l'apparence des matières. Il sait identifier les caractéristiques des mouvements de mode, les types de décors, de matières ou de couleurs, les styles et les tendances.

Il travaille avec différents outils tels que le compas, l'emporte-pièce, les ciseaux manuels ou électriques, les machines à coudre ou les couteaux. Il assure l'entretien préventif des matériels, dont il identifie les dysfonctionnements. Il connaît et applique les règles de sécurité.

La formation aborde, en complément des enseignements techniques et pratiques, l'histoire du design d'objet et l'architecture au XXe siècle.

Programme :

Enseignement technologique et professionnel :

- définition du modèle : connaissances des produits (matières premières, matériaux employés, par exemple). Etude des étapes et techniques appropriées à leur réalisation (patron, gabarit, règle de base des aplombs, prise de mesures, etc.) ;
- connaissances des matières d'oeuvre : origine et dénomination des cuirs, plastiques, tissus enduits, étoffes, etc.). Etude des procédés de teinture, d'impression ou d'ennoblissement, des différents types de coutures, etc. ;
- connaissances et utilisation des matériels : matériels manuels, automatisés ou informatisés. Matériels de coupe, d'assemblage, sertisseuses, etc. ;
- procédés de préparation et de réalisation : les différentes techniques de collage, de piquage, soudage, montage, etc. Etude de système de fabrication unitaire ou en série, etc. ;
- gestion des réalisations, l'atelier et son environnement, communication : notion de coût de production, contrôle de la qualité, connaissance de l'entreprise, vocabulaire technique, notions de relations humaines, etc. ;
- art appliqué : histoire de l'évolution du design d'objet au XXe siècle et des tendances stylistiques des textiles et matériaux souples. Réalisation de croquis et représentation graphique avec outils traditionnels et informatisés.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines réparties sur les deux ans et de 8 semaines pour un CAP préparé en 1 an. Ce stage permet d'appréhender la réalité de l'entreprise. Les candidats de la formation continue peuvent en être dispensés s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans ce secteur.

LES AUTRES SESSIONS

	Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
	<u>Joué-lès-Tours</u> <u>(37)</u>	du 01/09/2025 au 25/06/2027	Public dans le cadre du contrat d'apprentissage	OPCO

Informations pratiques

Organisme responsable :

- Orléans

Numéro de session : / Référence GIP : 16428

Mise à jour le 16/10/2024